

L'aménagement du territoire (AT) dans la zone forestière du Cameroun

C'est pour quand le développement des populations locales?

Philippe Guizol, Libreville, 5 juillet 2022

L'aménagement du territoire au Cameroun

Un processus en cours d'élaboration

- 2011 - Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire,
- Le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) a un rôle de coordination (Plateforme Cartographique Commune)
- 2016 - Schéma d'aménagement du territoire au niveau national et régionaux
- 2019 - Guide méthodologique pour l'élaboration des plans locaux d'aménagement et de développement durable du territoire (PLADDT),
- Des zonages existants

Le Plan communal de développement

Répond-t-il aux besoins des populations?

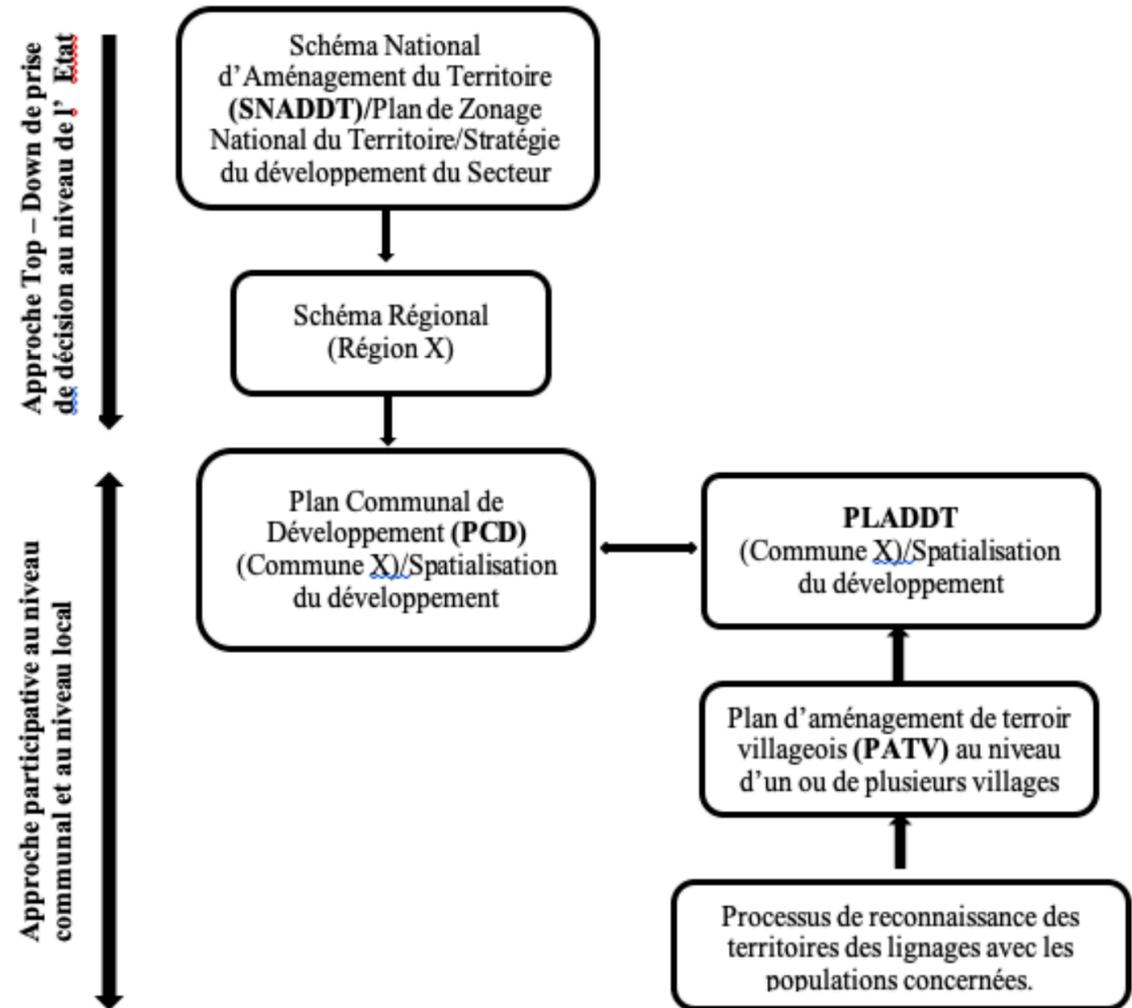
- La commune est le plus petit niveau de l'aménagement du territoire reconnu par l'État.
- Les communes ont peu de moyens pour fonctionner et pour mettre en œuvre leur plan d'aménagement du territoire.
- Les communes comprennent des villages qui eux-mêmes sont divisés en territoire de lignages et de familles,
- D'une localité à l'autre, les réalités de la gestion des terres au niveau local varient,
- L'articulation entre l'aménagement du territoire communal et les réalités de la gestion des terres par les familles est critique,



PLADDT

Guide méthodologique pour l'élaboration des plans locaux d'aménagement et de développement durable du territoire

- Des tests au niveau local tente de créer cette articulation entre schéma d'AT National et local avec les PLADDT,
- Les PLADDT pourraient contribuer ainsi à faire reconnaître les espaces des lignages et permettre d'intégrer les règles coutumières dans la stratégie nationale d'aménagement du territoire via le Plan communal.
- Mais l'on observe une résistance du pouvoir central qui ne permet pas de rendre ces plans locaux opposables à des tiers.



De la finitude de l'espace dévolu aux populations locales

Un défi majeur

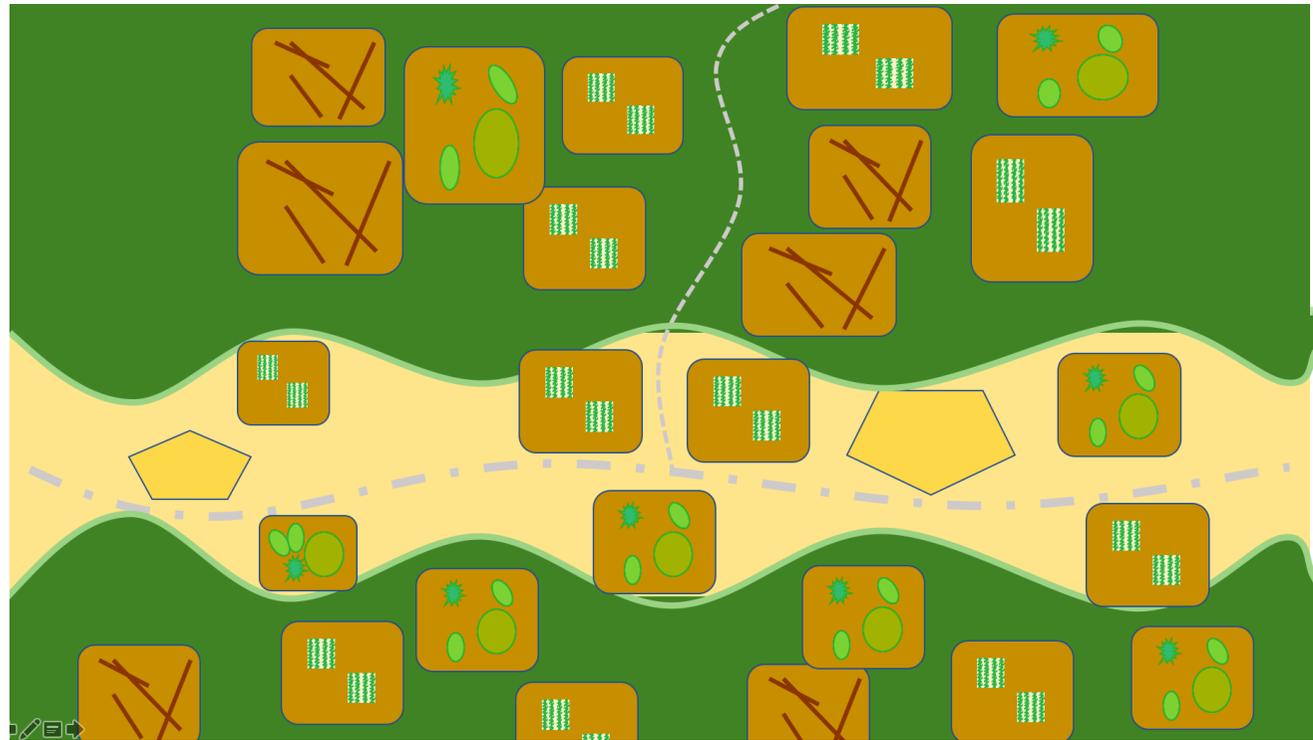
- Nous vivons dans un monde fini: la population du Cameroun est passée d'environ 5 millions d'habitants en 1950 à 28 millions en 2022.
- La création successive d'entités territoriales à créer des espaces interstitiels résiduels où les populations locales peuvent faire des cultures vivrières.
- Celles-ci vivent de façon précaire, toujours dans un monde régi par le droit de hache, qui produit des logiques individualistes de course à la terre.
- Les familles se battent entre elles pour délimiter un territoire à leurs descendances. Il y a des conflits entre les communautés entre elles et avec les entités territoriales (UFA, parcs...)
- Ces espaces résiduels ont été non-pensés, ainsi que les moyens donnés aux populations locales pour se développer et contribuer à l'économie nationale (nourrir les villes).

Solution : Aménager les espaces dévolus aux populations locales

- Redonner de l'espace en échange d'un contrat qui met fin à la logique du droit de hache pour un développement agricole soutenable et profitable,
- Il s'agit de créer des communs pour faciliter le vivre ensemble et la gestion des ressources naturelles de la forêt,
- Combiner investissements pour le développement rural et agricole et la gestion des espaces forestiers,
- Les populations veulent des infrastructures : des routes, des écoles, des dispensaires...
- Elles ont aussi besoin d'appuis techniques, de conseillers agricoles et d'accompagnement (adaptive co-management, coaching, facilitation...),
- Il faut les aider à identifier et entretenir les moteurs économiques durables qui peuvent se développer sur leur territoire, plutôt que d'attendre des mannes financières hypothétiques ou provenant de l'exploitation de ressources non renouvelables (bois de forêt naturelle, sable...).

Réalités locales : situation initiale

- La route est de mauvaise qualité,
- Les limites de la forêt permanente sont très près des habitations et donnent lieu à des conflits fonciers,
- Le système de culture sur brûlis s'étend sur presque tout l'espace,
- Les villageois manquent d'espace sécurisé,
- Les cultures sur brûlis dans la forêt sont ravagées par les prédateurs,
- Mauvaises productions agricoles,
- L'incertitude liée aux limites entre la forêt et les terres des villageois, les pousse vers la vente de terres ce qui génère des conflits.



Situation dans cinq ans ? 😊

- Les villageois ont de l'espace: leurs droits d'accès à la terre sont étendus à environ 5 km des habitations existantes,
- Avant la construction de la route, un contrat a été scellé avec les villages reconnaissant les territoires des lignages, définissant les règles d'accès aux ressources forestières et supprimant le droit de hache,
- La route permet d'évacuer les produits sur Yaoundé et d'accéder à plus de services sociaux et d'appuis,
- Le système de culture sur brûlis a disparu, il est remplacé par des agroforêts le long de la forêt et une zone d'agriculture vivrière intensive est proche des villages et de la route,
- Les Agroforêts produisent une variété de produits qui permettent de diversifier les revenus des agriculteurs
- Les ravageurs sur les cultures proches des habitations sont mieux contrôlés,
- La forêt permanente dégradée devient une zone de réhabilitation forestière, une forêt secondaire,

